



Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du vendredi 30 mars 2018

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme CHARRET-GODARD

Convocation envoyée le 23 mars 2018

Publié le 4 avril 2018

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79

Nombre de présents participant au vote : 53

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 17

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Guillaume RUET
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	M. Louis LEGRAND
Mme Nathalie KOENDERS	M. Denis HAMEAU	M. Patrick ORSOLA
M. Rémi DETANG	M. Nicolas BOURNY	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	M. Didier MARTIN	M. Jean DUBUET
M. José ALMEIDA	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Jean-François DODET	Mme Hélène ROY	M. Gaston FOUCHERES
M. François DESEILLE	Mme Chantal TROUWBORST	Mme Céline TONOT
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-Philippe MOREL
Mme Danielle JUBAN	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	M. Jean-Claude DECOMBARD	Mme Corinne PIOMBINO
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Louis DUMONT
M. Patrick MOREAU	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Chantal OUTHIER	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Emmanuel BICHOT	Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Jean ESMONIN	M. Adrien GUENE
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER.
M. Jean-Yves PIAN	Mme Claudine DAL MOLIN	

Membres absents :

Mme Stéphanie MODDE	M. Thierry FALCONNET pouvoir à M. François REBSAMEN
M. Alain HOUPERT	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Édouard CAVIN	Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à M. José ALMEIDA
Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Yves-Marie BRUGNOT	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Didier MARTIN
M. François NOWOTNY	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Georges MAGLICA pouvoir à Mme Christine MARTIN
M. Damien THIEULEUX	M. Christophe BERTHIER pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
M. Philippe BELLEVILLE	M. Mohamed BEKHTAOUI pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
	M. François HELIE pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE
	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
	Mme Louise MARIN pouvoir à M. Guillaume RUET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-Michel VERPILLOT
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	Mme Lydie CHAMPION pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Convention de partenariat entre Dijon Métropole et l'Etat, concernant le programme de recherche "Popsu métropoles"- attribution d'une subvention

Dijon métropole manifeste la volonté de s'inscrire dans la dynamique nationale de programme de recherche en urbanisme initiée par l'État, démarche intitulée « POPSU métropoles », au côté des métropoles françaises.

L'État, par le biais du Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), service rattaché au ministère de la Transition écologique et solidaire et au ministère de la Cohésion des territoires, a sollicité Dijon métropole au sujet de la 3^{ième} édition de la Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines : **POPSU Métropoles**.

Le programme de POPSU métropoles porte sur la mise en place de démarches partenariales entre les acteurs de la recherche locale, les métropoles, et l'État afin de mettre en dialogue l'expertise des acteurs et élus locaux et les savoirs des milieux de la recherche pour une meilleure compréhension des enjeux et des évolutions de l'espace urbain.

Cette édition de POPSU métropoles porte sur une thématique commune à toutes les métropoles, relative à la construction des projets métropolitains, aux liens entre les territoires environnants et la métropole, aux effets sur les franges, aux solidarités avec le territoire.

Le calendrier de travail POPSU pour la métropole est le suivant :

- mars à juin 2018 : lancement du séminaire d'orientation du programme Popsu à Dijon avec les chercheurs locaux,
- septembre-décembre 2018 : choix des équipes de chercheurs et des sujets,
- 2019-2020 : travaux des chercheurs en lien avec le pilotage métropole et POPSU, puis diffusion appropriation et valorisation au plan local de la recherche.

Le financement est assuré en partenariat, à parts égales, entre l'État et la métropole pour un budget global de 100 000 € pour la période de 3 ans, avec l'attribution par Dijon Métropole de 25 000 € en 2018 et de 25 000 € en 2019.

La participation de Dijon métropole au programme « POPSU métropoles » s'inscrit pleinement dans la dimension métropolitaine et d'attractivité de la capitale régionale.

Une convention de partenariat jointe à la présente délibération établit les dispositions générales de ce partenariat.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention, afin de mettre en œuvre le programme POPSU.

SCRUTIN : POUR : 62
CONTRE : 0

ABSTENTION : 8
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 17 PROCURATION(S)